11790 - Sa mère penche davantage vers la femme de son frère au lieu de la sienne

question

Ma mère ne prie jamais. Elle se livre à la médisance et elle me déteste puisque je lui explique clairement les enseignements de l'Islam. Je l'ai accompagné dans le pèlerinage dans l'espoir qu'avec la permission d'Allah elle suivra le chemin droit. Maintenant, elle est très attachée à mon jeune frère. Après le mariage de celui-ci, elle dépense en permanence au profit de sa femme. Quant à ma femme, elle lui reste obéissante et la traite doucement et s'occupe de tous les travaux domestiques. Ma mère ne cesse de me maudire. Devrais-je la traiter sévèrement ? Est- ce contraire aux enseignements de l'Islam ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Quelques soient les erreurs commises par votre mère à votre égard, vous devriez la supporter et rester patient. Mieux, vous devriez profiter de sa vie pour lui faire du bien. Car cela vous vaudra une énorme récompense divine.

L'un des ancêtres pieux pleura quand l'un de ses parents décéda. Et il dit : deux portes d'accès au paradis m'étaient ouvertes et l'une d'elles vient d'être refermée . Bien plus, le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : Il doit être bien méprisable celui qui a vécu avec ses père et mère ou l'un d'eux jusqu'à leur vieillesse sans leur rendre un service qui entraîne le pardon de ses péchés .

Il est très difficile de maîtriser les sentiments des père et mère. Et il leur arrive souvent de préférer certains enfants à d'autres. Aussi faut-il que nous les supportions et restions patients en sachant que, si nous avons à vivre longtemps, nous allons bientôt être comme eux.

Cheikh Muhammad ad-Douwaych.

Si votre mère persiste dans son abandon de la prière, continuez à l'appeler doucement à adopter la meilleure conduite. Mettez-vous à prier ardemment dans l'espoir qu'Allah le guidera.

Celui qui abandonne la prière définitivement est un mécréant… Cependant les père et mère, même mécréants, méritent un traitement particulier en vertu de la parole du Très Haut : Et si tous deux te forcent à M' associer ce dont tu n' as aucune connaissance, alors ne leur obéis pas; mais reste avec eux ici-bas de façon convenable. (Coran, 31 : 15).